



LE DÉPARTEMENT

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 17 mai 2024

### **MOBILITÉS : LE DÉPARTEMENT RECONDUIT LE CHALLENGE « TOUS À VÉLO AU COLLÈGE »**

*Afin de sensibiliser et d'accompagner le développement des mobilités douces, dans le cadre du programme « Tous à vélo au collège » le Département de la Drôme reconduit le challenge inter-établissements ce printemps. Cet événement se déroulera du 27 au 31 mai dans 24 collèges publics et privés.*

Acteur majeur des transitions environnementales et sociétales, le Département de la Drôme a fait du développement des mobilités douces une priorité. En plus d'un plan vélo de **42 M€** destiné notamment à favoriser les déplacements du quotidien, la collectivité met en place des actions en faveur des collégiens dans le cadre du programme « Tous à vélo au collège ».

#### **1 500€ pour financer des projets autour du vélo**

Parmi les actions de sensibilisation de ce programme, un challenge inter-établissements aura lieu cette année du 27 au 31 mai dans 19 collèges publics et cinq privés (\*). Les collèges s'affronteront dans trois catégories en fonction de la taille de leur commune (moins de 5000 habitants, de plus de 5000 habitants et grandes villes). Le challenge vise à encourager les déplacements à vélo et la sécurité. Chaque personne arrivant à vélo reçoit un point. Un point supplémentaire est attribué si le cycliste porte des équipements de sécurité (gilet et casque). Un bonus de 10% est alloué aux collèges menant une action en lien avec le vélo cette semaine (sorties, ateliers etc.). L'établissement qui enregistre le plus d'arrivées d'élèves et de membres de la communauté éducative (professeurs et agents) à vélo bénéficiera d'une dotation de 1 500 € pour financer des projets autour du vélo. Pour que tous les collèges aient une chance de l'emporter, le nombre de points ramenés au nombre d'élèves du collège sera retenu pour départager les établissements. Afin d'inciter les collégiens à participer, le Département offre des « pinces pantalons » avec réflecteurs ainsi que des tours de cou « La Drôme vibre pour les Jeux » avec une bande réfléchissante à chaque participant.

#### **Sécuriser les accès aux collèges**

Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, **« ce type d'événement participe à la création d'une culture commune autour des mobilités douces. Cela peut donner envie à certains d'essayer et de se lancer. Le Département a initié une démarche globale autour des mobilités douces au collège. Nous intervenons sur les aménagements, mais aussi sur l'apprentissage, la sensibilisation et l'équipement. Il est d'autant plus important d'encourager notre jeunesse à pratiquer une activité physique quand on connaît le niveau de sédentarité élevé des collégiens »**,

En plus d'actions de sensibilisation, le programme « Tous à vélo au collège » comprend la réalisation d'aménagements pour sécuriser les itinéraires d'accès aux collèges, dans un rayon de 3 km autour des établissements. Le Département finance ces aménagements en intégralité sur les routes départementales et subventionne à hauteur de 30 % ceux réalisés sur des voies communales. Sur le volet aménagement, le Département construit également des abris à vélos sécurisés dans les collèges. Côté éducation, des actions « clé en main » à destination des 6<sup>e</sup> sont proposées aux établissements pour développer la pratique du vélo. Pour l'année scolaire 2023-2024, 25 classes ont été sensibilisées soit environ 750 élèves.

(\*) : Les collèges Camille VERNET, Gustave MONOD, Etienne-Jean LAPASSAT, Émile LOUBET, Notre Dame des Champs, Gérard GAUD, Jean MONNET, Europa, Jean ZAY, Saint-Anne, Jean PERRIN, Jean MACE, Ernest CHALAMEL, Marcelle RIVIER, Olivier DE SERRES, RE-VESZ LONG, André COTTE, Daniel FAUCHER, François GONDIN et Marc SEIGNOBOS, Benjamin MALOSSANE, Les Goëlands, Saint-Michel, Le Pendillon.